

**LES CAHIERS DE L'**  
**Entre**  
**LOISIRS-CULTURE**  
**Deux**  
**GASTRONOMIE**  
**Mers**

715h: 15 F

N° 27 - JUILLET 1998

**TOUS LES 2 MOIS,  
PARTEZ A LA DECOUVERTE  
DE L'ENTRE DEUX MERS.**

**CREON BASTIDE  
ET VILLE NOUVELLE**

**LA BASTIDE DE CRÉON  
et la Charte des Coutumes**

**LE LOUP-GAROU  
de Haux**

**LA CATASTROPHE  
de 1591**

**CITOYENS DU MONDE  
NOUVELLE GENERATION**

**CÉRON S BARSAC  
ET LE CIRON  
ou l'Entre-Deux-Mers  
Vu d'En Face...**

**LETTRE À UNE AMIE  
Ou le bleu entre deux mers**

**LEXIQUE  
DE L'EDUCATION**



Collection du Dr. Jarry

**E D I T O**



## Fêtes d'été

**L**e guide des animations en Entre deux Mers publié par l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers (4 rue Issartier 33580 Monségu) est une petite brochure de 60 pages qui détaille les "animations" organisées par les associations et collectivités locales de notre région de mai à janvier. Sur les soixante pages, 50 concernent les mois de juin, juillet août et septembre : c'est dire que nous avons là un vrai catalogue des fêtes d'été. Qui oserait prétendre que les Français ont perdu le sens de la fête après avoir parcouru ces quelques feuillets ? Prenons au hasard, le 2 juillet, jour de semaine, vous avez le choix entre un concert décentralisé des 24 heures du swing de Monségu à Saint Macaire, un concours

de pétanque, en doublette, vétérans à Gironde sur Dropt, un Opéra d'Enfants : "Trois bateaux pour nulle part" à Pondauret ; le mercredi 8 juillet, vous pouvez à la fois vous payer le Marché brésilien de Créon (8h 13h) et la "ballade à la fraîche" de Caumont (départ 18h 30) ; le Mardi 11 Août, vous serez écartelé entre le concert de piano et violon de Pellegrue et le repas concert de Monségu ; le dimanche 27 septembre vous devrez choisir entre la cravache et les tennis selon que vous participerez à la fête du cheval de La Réole ou à la course des côteaux de Sadirac. Ce ne sont là que des manifestations locales qui s'insèrent entre des fêtes de plus grande envergure : feux de Garonne, Saint Jean, fête de la musique, 24 heures du Swing,



14 juillet, 15 août, journées du patrio-  
moine, etc... Dans ce déploiement de  
festivités de nature extrêmement va-  
riées, les fêtes patronales ou commu-  
nales traditionnelles tiennent leur place  
avec leurs animations foraines et leurs  
bals disco ou musette, mais on sent bien  
que ce ne sont que les derniers feux  
d'une époque révolue : dans l'animation  
aussi, on demande du cousu-main, du  
fait-maison, de l'authentique, du cultu-  
rel. Il y aura bien sûr quelques esprits  
chagrins pour s'en plaindre : les sexa-  
génaires regretteront les courses au sac,  
les mats de cognac et les concerts  
champêtres animés par Tichadel et  
Rousseau ; les "quadras" trouveront que  
la vielle et le tambourin ne valent pas  
les Chaussettes Noires ou les Beatles  
pour draguer les minettes (mais celles  
ci voudraient elles encore d'eux, même  
avec Michèle ma belle ?), les twenties  
que tout cela est ringard et que rien ne  
remplace un bon C.D de Noir Désir,  
mais le résultat est là : la fête nouvelle  
manière est une affaire qui tourne dans  
l'Entre deux Mers. C'est là un sympto-  
me de bonne santé mentale et une  
raison d'être optimiste, car ces fêtes ne  
sont pas téléguidées, elles sont mal "mé-  
diatisées" en dépit de la petite brochu-  
re citée plus haut, ce sont des fêtes bri-  
colées, inventives, spontanées, ce ne  
sont pas des fêtes d'"assistés", n'en dé-  
plaît aux grincheux. Faire la fête, dans  
l'Entre deux Mers, ce n'est pas simple-  
ment se ramasser une bonne cuite entre  
l'apéro dansant et le feu d'artifice, entre  
l'encierro et la corrida, ce n'est pas non  
plus plastronner petit four au bec dans  
une jardin-partie de sous préfecture ou  
souffler dans des langues de belle mère  
ou un sifflet à roulettes sur les gradins  
d'un stade : ici, on "fait" la fête de A à  
Z. C'est sans doute cela qui fait des ma-  
nifestations de l'Entre deux Mers, des  
animations au sens étymologique du  
terme : animer, c'est donner de l'âme  
comme l'oublie trop souvent les ani-  
mateurs professionnels qui se conten-  
tent souvent de vendre du divertisse-  
ment, qui, comme chacun sait est  
essentiellement destiné à faire oublier  
ses états d'âme.

Philippe Araguas

## Créon Bastide et

**A**maury descendit de cheval,  
lui flatta l'encolure d'un  
geste machinal. L'animal  
était couvert de sueur, signe  
de la course menée bon train que son  
Maître venait de lui faire faire.

Amaury, lui, en avait plein les bottes ;  
il avait passé la journée à Bordeaux où,  
une fois de plus, il n'avait pas manqué  
de pester contre les embouteillages, la  
difficulté de s'y retrouver dans l'entre-  
las des ruelles étroites, sinueuses et  
sombres du quartier de la GROSSE  
CLOCHE. Il fulminait d'autant plus  
qu'ayant par inadvertance quitté le "  
haut du pavé" il n'avait pu éviter com-  
plètement le contenu indéfinissable,  
voire indicible, d'un pot vidé par une  
fenêtre du 3ème étage d'un immeuble !

Amaury respira d'aise ! Il était arrivé,  
là, chez lui, en pays de connaissance,  
dans cette Ville Bastide de Créon dont  
il avait contribué à l'édification et qui  
portait son nom. Puisque Amaury de  
Craon, Seigneur d'Anjou, petit cousin  
d'Edouard 1er (ce dernier fondateur des  
bastides de Monpazier en Dordogne, de  
Sauveterre et de Pellegrue en Gironde)  
avait joué les médiateurs et traité avec  
l'Abbé tout puissant de l'Abbaye de la  
Sauve Majeure, pour la cession des ter-  
rains lui appartenant afin de pouvoir y  
bâter la Ville Nouvelle.

Qui mieux que lui pouvait mener une  
telle transaction ?

Amaury de Craon Sénéchal en 1313,  
avait en 1314 passé un accord avec les  
Bordelais concernant l'administration  
de leurs banlieues - ce qui tendrait à prou-  
ver que si au 14ème siècle on ne parlait  
pas encore de ZUP de ZAC ou de ZEP,  
la banlieue posait déjà problème !

Aujourd'hui après son périple borde-  
lais, il était heureux de se retrouver dans  
sa ville. Il en appréciait la place centra-  
le carrée, bordée de "couverts", à l'ombre  
desquels oeuvraient artisans et commer-  
çants et qui servaient de lieu de prome-  
nade et de rencontres aux chalands. Un  
peu en retrait l'église, juste assez près pour  
rassurer les fidèles juste assez loin pour  
bien montrer qu'en ce lieu le pouvoir de  
l'église ne fait point loi.

Il aimait le tracé géométrique des rues  
à angles droits, aux maisons et jardinets  
sagement alignés comme au cordeau. Il  
pensait que Créon, comme toutes les  
bastides, était un chef d'œuvre d'or-  
donnement donc d'harmonie avec  
tout ce que l'on peut attendre d'une  
ville : lieu de commerces et d'échanges,  
lieu de culte et administratif, lieu de  
refuge également. Et puis aussi qu'en fin  
de compte Créon était une bonne ré-  
ponse simple à une complexité pré-exis-  
tante.

### JUGEZ EN PLUTOT !

C'est en 1315 que la Bastide de Créon  
voit le jour, impulsée par le Roi d'AN-  
GLETERRE Edouard II, qui a égale-  
ment le titre de DUC GOUVERNEUR  
de l'Entre-Deux-Mers et de l'Aquitaine.  
Jusque là tout serait simple.

Si une histoire de famille ne venait  
compliquer les choses ! Car Edouard II  
est aussi le mari d'Isabelle fille du feu

## CHATEAU SAINT-JEAN-BARON



**G.A.E.C. FABARON**

**Propriétaire à  
St Jean de Blagnac  
33420 Branne**

**Tél. 05 57 84 50 82  
ou 05 57 74 95 48**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ  
A CONSOMMER AVEC MODÉRATION